



# Vers un CIA plus respectueux des agents

Une réunion de présentation sur la future campagne de CIA 2018 s'est tenue le mardi 13 février 2018 à Balard avec les fédérations syndicales, sous la présidence de Madame AVÉ, directeur des ressources humaines du ministère des Armées (DRH-MD).

Dans un premier temps l'administration a présenté le bilan 2017, et admis que ce dispositif, que ce soit sur la forme ou sur le fond, n'était pas au rendez-vous... Il est vrai que les délais paraissent un peu contraints !

**Force Ouvrière** rappelle qu'elle avait en son temps dénoncé le dispositif et avait fait une proposition, non retenue... mais qui pour nous conserve toute son importance.

Deux projets ont été présentés par l'administration.

**Force Ouvrière**, comme les autres organisations semble-t-il, les a dénoncés.

En revanche, la proposition de **Force Ouvrière** a retenu toute l'attention de l'administration.

**Force Ouvrière** a continué à porter son projet, plus respectueux des agents, et a insisté sur l'effort nécessaire qu'il convient de porter sur la catégorie C (13<sup>ème</sup> mois ?).

Les montants qui pourraient être versés aux agents correspondraient à environ 1 700€ pour les A, 1 000€ pour les B et 700€ pour les C, en fonction de l'enveloppe prévisionnelle de 20 M€ (enveloppe qui pourrait être supérieure). Et un montant supplémentaire pourrait être alloué aux agents ayant « dépassé » leurs objectifs.

**Force Ouvrière** s'est prononcée en faveur d'un plafond de gestion pour les catégories A et B, pour éviter toute dérive.

Pour les catégories C, **Force Ouvrière** a appuyé la DRH-MD dans sa demande de relèvement du plafond réglementaire, compte tenu des différentes primes incluses telles que :

- la prime d'apprentissage,
- la prime d'isolement,
- la prime JDC.

Cette démarche est essentielle pour permettre un CIA plus juste pour les agents de catégorie C.

Une réunion « conclusive » avec les organisations syndicales aura lieu avant la fin du mois.

*Paris, le 15 février 2018*